

L'approche des universités marocaines en matière de responsabilité sociale

Moroccan universities' approach to social responsibility

BAKHELLA Widad Jodie

Professeur

Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger

Maroc

Bakhella.widad@gmail.com

Date de soumission : 23/06/2022

Date d'acceptation : 30/07/2022

Pour citer cet article :

BAKHELLA W.J (2022) «L'approche des universités marocaines en matière de responsabilité sociale», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 3» pp : 572 - 599

Résumé

Alors que la prise en compte du développement durable est devenue un impératif pour de nombreuses sociétés, toutes les organisations y compris les universités, se trouvent confrontées à la question de leur propre responsabilité dans ce sens. En effet, de part ses différentes missions, et en interaction avec son territoire, l'université a la capacité de participer au façonnement de la société en vue de contribuer aux Objectifs du Développement Durable (ODD) dans une perspective d'Éducation au Développement Durable (EDD) et de Responsabilité Sociétale, comme elle se doit de fonctionner, elle-même, en tant que société responsable.

Il semblerait, qu'au Maroc, et malgré les grandes dynamiques de changements sociétaux qui poussent le système d'enseignement supérieur à trouver sa place pour répondre aux enjeux contemporains, un grand nombre d'universités échappent encore à cette dynamique internationale importante (Lefdaoui & Khohmimidi, 2015). Cet article s'assigne donc pour objectif d'explorer le degré et les formes d'intégration des préoccupations liées à la Responsabilité Sociétale (RS) par l'université publique marocaine, notamment au niveau de ses missions d'enseignement et de recherche.

Mots clés : Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) ; Éducation au Développement Durable (EDD) ; Objectifs de Développement Durable (ODD) ; université ; recherche et enseignement.

Abstract

While sustainable development has become an imperative for many societies, all organisations, including universities, are confronted with the question of their own responsibility in this respect. Indeed, through its various missions and in interaction with its territory, the university has the capacity to participate in shaping society in order to contribute to Sustainable Development Goals (SDGs) from an ESD and a Social Responsibility perspective, while operating as a responsible organisation.

It seems that, in Morocco, and despite the great dynamics of societal change that are pushing the higher education system to find its place in order to respond to contemporary issues, a large number of universities still escape this important international dynamic (Lefdaoui and Khohmimidi, 2015). This article therefore aims to explore the degree and forms of integration of concerns related to Social Responsibility (SR) by Moroccan public universities, particularly at the level of its teaching and research missions.

Keywords : Universities Social Responsibility (USR) ; Education for Sustainable Development (ESD); Sustainable Development Goals (SDGs); university ; teaching and research.

Introduction

À l'instar de la dynamique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les universités s'engagent également, de plus en plus, sur la voie de la responsabilité à l'égard de la société. En effet, on estime aujourd'hui que les universités sont plus que jamais concernées et impliquées dans le développement de la société dans son ensemble. Est-il besoin de rappeler, que les établissements de l'enseignement supérieur jouent un rôle important dans la création des sociétés de savoir ? Cet objectif, déclaré au niveau de l'énoncé des documents qui cadrent l'enseignement supérieur dans de nombreux pays, résulte du besoin de transformer les sociétés pour des raisons de développement global, qui aspire à répondre aux objectifs du développement durable, auxquels le Maroc, comme beaucoup d'autres pays dans le monde, adhère fortement.

Cet article part du constat selon lequel on ne peut pas prétendre répondre aux Objectifs du Développement Durable (ODD) et donc, tendre vers un développement qui soit respectueux de l'environnement, de l'équité sociale et de la viabilité économique, sans une véritable implication des institutions d'éducation et plus particulièrement de l'enseignement supérieur. Cela est vrai étant donné que, les changements fondamentaux nécessaires pour tendre vers le développement durable, commencent avec et par les individus, et que les politiques publiques et les solutions technologiques sont, à elles seules, insuffisantes pour atteindre cet objectif. Tels aspects et d'autres nous semblent être autant de facteurs et de bonnes raisons qui font de la RSU un chantier propice à exploiter par l'université marocaine.

l'UNESCO (1999) déclare au niveau du rapport final de la première conférence mondiale sur l'enseignement supérieur pour le 21^{ème} siècle que, les missions essentielles des systèmes d'enseignement supérieur consistent à : « *éduquer, former, entreprendre des recherches et, en particulier, contribuer au développement durable et à l'amélioration de la société dans son ensemble* » (UNESCO, 1999 : 5), et que « *la pertinence de l'enseignement supérieur doit se mesurer à l'aune de l'adéquation entre ce que la société attend des établissements et ce qu'ils font* » (UNESCO, 1999 : 5). Pourtant, une première lecture du contexte universitaire marocain nous en dit long sur l'insuffisance des expériences passées en termes de réconciliation de l'université avec son environnement, et semble refléter bien des écarts entre l'offre universitaire et les différents changements sociétaux en présence.

Interpelés par ce décalage entre les engagements politiques du Maroc pour le développement durable, et les pratiques des universités publiques marocaines, et convaincus de l'urgence que

l'université marocaine sorte du juste curriculum pour s'inscrire et inscrire le produit étudiant dans les dynamiques de durabilité et apparier le tout au territoire pour contribuer au développement sociétal, nous avons cherché, à travers cet article, à mener la réflexion autour de la thématique de la RSU au Maroc, pour comprendre le contexte général relatif à cette question, et explorer de plus près l'engagement universitaire en faveur d'une RSU, notamment en matière d'enseignement et de recherche.

À travers une étude qualitative exploratoire, nous cherchons donc à répondre à la grande question suivante : Comment et dans quelle mesure l'université publique marocaine intègre-t-elle les préoccupations liées à une responsabilité sociétale, notamment au niveau de son cœur de métier relatif à l'enseignement et à la recherche ?

Pour apporter les éléments de réponse à notre question, l'article est structuré autour de trois grands axes. Le premier, expose le contexte général poussant l'université à faire la transition vers le développement durable et la responsabilité sociétale (DD-RS). Le deuxième axe présente une revue de littérature autour de la RSU, ainsi que le cadre conceptuel qui en permet la compréhension au vu de notre objectif. Le troisième axe, quant à lui, explore le cas de l'université marocaine en passant d'abord en revue les éléments contextuels et les actions qui cadrent et appuient l'orientation durable et l'engagement responsable de celle-ci. Ensuite, nos choix méthodologiques seront précisés, pour finir avec la présentation et la discussion des principaux résultats de cette recherche.

1- Universités : La transition vers le développement durable

Thöni et Schneller (2011) considèrent que les universités ne peuvent pas survivre aujourd'hui en tant que systèmes autarciques sans liens directs avec d'autres domaines de la société. La connaissance et l'innovation sont d'ailleurs, reconnues pour être des moteurs importants de la croissance économique, du développement social et de la création d'emploi (Harloe & Perry, 2005). En interaction avec son territoire, l'université a, en effet, la capacité de façonner la société et de promouvoir le développement socio-économique. L'on peut lire ainsi, au niveau de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le 21^{ème} siècle que « *l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais des composantes essentielles du développement culturel, socio-économique et écologiquement viable des individus, des communautés et des nations* » (UNESCO, 1998 : 2).

Dès 1990, une première initiative importante a cherché à définir le rôle des universités dans la poursuite des objectifs du développement durable. Il s'agit de la Déclaration de Talloires sur les responsabilités sociales et les rôles civiques de l'enseignement supérieur (Davis, Edmister, Sullivan & West, 2003). D'autres initiatives sont également à souligner dans cette perspective, il s'agit notamment de la Déclaration de Kyoto, adoptée en 1993 par l'Association Internationale des Universités (AIU), lors de sa neuvième table ronde tenue au Japon. Il y est recommandé, entre autres, que chaque université « *s'efforce de s'engager au niveau institutionnel à respecter le principe et la pratique du développement durable au sein du milieu universitaire et transmettre cet engagement à ses étudiants, ses employés et au grand public en général* » (AIU, 1993 : 1). La Décennie 2005-2014 des Nations Unies pour l'Éducation au Développement Durable (DEDD) a permis par la suite de consacrer cette importance, suivie de l'initiative « Principes de l'éducation au management responsable » (*Principles for Responsible Management Education* ou PRME) du Pacte mondial des Nations Unies, qui a été lancée dans le but d'intégrer la Responsabilité Sociale de l'Entreprise au niveau de l'enseignement supérieur, par la promotion de la formation, de la recherche et des pratiques sur le management responsable. Ces initiatives ont été appuyées plus tard, par de nouveaux autres cadres de références, notamment le Programme d'Action Global pour l'EDD (2014-2019), puis de l'EDD pour 2030.

La voie du développement durable paraît donc être actuellement inévitable pour l'université. Elle implique la responsabilité de celle-ci vis-à-vis des effets de ses activités sur le territoire et la société. Une responsabilité qui, au-delà des obligations légales de l'université, appelle à l'adoption de pratiques responsables à promouvoir auprès de la communauté en vue d'aboutir à la transition vers la durabilité. À cet effet, l'université devrait pouvoir répondre à trois principaux enjeux, liés à trois niveaux de responsabilité qui interpellent les 3 principaux piliers du développement durable :

1-1- Une responsabilité socio-économique :

D'abord, est-il besoin de noter que le sens même du mot université, tiré du latin « *universitas* », signifie « communauté » ? Ne parle-t-on pas déjà de « communauté universitaire » ? Dans le sens où elle regroupe des étudiants et du personnel administratif et enseignant, avec pour enjeu de créer un lien social au sein de celle-ci. La dimension sociale de la responsabilité de l'université, renvoie donc notamment à l'engagement des différents acteurs dans les actions communautaires, à l'intégration des aspects d'inclusion, de justice

sociale, de démocratie universitaire, de citoyenneté, etc. qui au-delà des exigences légales, s'imposent au sein de la communauté universitaire.

D'autre part, de part son rôle en matière d'insertion professionnelle, c'est essentiellement l'université qui prépare les futurs décideurs, experts, leaders et managers de demain. Il lui revient ainsi, la mission de la promotion du développement durable à travers l'enseignement, la diffusion des connaissances, et la recherche et innovation autour des questions du développement durable, comme elle peut également s'ériger en véritable acteur capable de se positionner dans son contexte local, national ou international quant aux débats autour de ces questions. En outre, la question du développement durable est devenue un élément de compétitivité économique et territoriale, ce qui conduit à l'apparition de nouveaux métiers liés à l'environnement, au développement durable et à la Responsabilité Sociétale (RS). D'où, la nécessité de former des ressources humaines qualifiées et capables de subvenir aux besoins actuels et futurs de la région et du pays en la matière, en répondant aux différents problèmes de la société.

La communauté universitaire est donc invitée à s'interroger en permanence sur ses activités, sur les conditions de vie et d'études, sur son ancrage communautaire et territorial et sur son environnement socio-économique et naturel.

1-2- Une responsabilité environnementale

La dimension environnementale de la responsabilité renvoie à la prise en compte par l'université, de l'impact environnemental de ses activités et services offerts. Celle-ci, est tenue de s'intéresser à l'amélioration des conditions de vie des êtres vivants en accordant une importance particulière à la protection et à la préservation des ressources naturelles, pour répondre aux besoins des générations présentes et futures, et ce au niveau de ses différentes missions. Les universités ont donc, bien entendu, une responsabilité directe à jouer dans ce sens, en mettant l'accent sur les thématiques de l'environnement et du développement durable, au niveau de leur programme d'étude et de recherche-innovation, tout en fonctionnant comme des communautés durables qui incarnent la consommation responsable de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources (ULSF, 1999).

C'est ainsi que d'une manière générale, en intégrant les pratiques responsables au niveau de l'université, celle-ci se voit obligée d'assumer son rôle avant-gardiste, notamment par l'innovation et la diffusion des connaissances autour des questions du développement durable, en formant des citoyens qui contribuent à la bonne gestion de l'environnement pour le bien-

être social. Comme elle pourrait également mobiliser ses différentes parties prenantes (internes et externes) autour d'actions et de projets à responsabilité sociétale.

2- Responsabilité Sociétale des Universités : Revue de littérature et cadrage conceptuel

D'une manière générale, le concept de responsabilité sociétale est étroitement lié à celui de développement durable (Nimpaye, Bizimungu & Berthelot, 2021). Être socialement responsable fait donc allusion à une contribution volontaire aux enjeux du développement durable et à ses trois principaux piliers (économique, social et environnemental), à la fois dans les activités que dans l'interaction avec les parties prenantes.

Les prémices de la responsabilité sociétale remontent aux années cinquante et sont généralement attribuées à Howard Bowen (1953), considéré comme le père fondateur de la RSE, et qui appelle à ce qu'au-delà de la recherche de profits, les entrepreneurs, hommes d'affaires « *devraient tenter de faire coïncider leurs décisions avec les objectifs du milieu sociétal dans lequel évolue leur entreprise, dans la mesure où ils devraient répondre de leurs actes devant la Société* » (Diawara et Lavallée, 2014 : 436). Le concept a par la suite évolué pour sortir de la sphère de l'entreprise et toucher différentes autres échelles et acteurs. C'est ainsi que désormais, « *il existe autant de RS que d'acteurs* » (Zaouche, 2011 : 5). On parle de ce fait, de Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO), de Responsabilité Sociétale des Territoires (RST), de Responsabilité Sociétale Individuelle (RSI), et de plus en plus, de Responsabilité Sociétale de l'Université (RSU).

Le champ de recherche relatif à la RSU est récent et demeure encore peu exploré (Abdelilah, 2019). Les recherches internationales restent importantes en nombre en rapport avec les recherches nationales dans le domaine, qui d'ailleurs sont très rares. La revue de littérature que nous avons réalisée montre que l'essentiel des travaux existants dans ce registre varient généralement entre études de cas, et réflexions et analyses d'ordre plus général qui visent à définir les contours conceptuels et théoriques relatifs à l'intégration du développement durable au niveau de l'enseignement supérieur (Bergandi & Galangau- Quérat, 2008; Lange, 2014; Matagne, 2013; Tutiaux-Guillon, 2013).

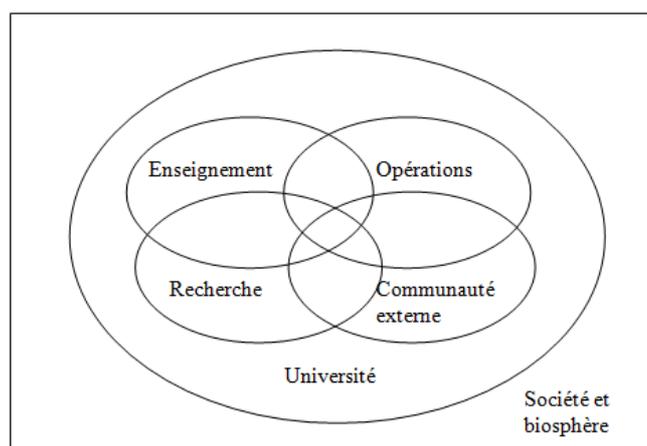
La RSU est un concept récent. D'après Sawasdikosol (2009) son apparition au niveau de la littérature ne remonte qu'à 2008. Elle peut être assimilée à une forme particulière de RSE et plus globalement de RSO, qui concerne l'université en tant qu'établissement public chargé d'une mission de service public.

telle une entreprise, l'université a une raison d'être, un patrimoine, un potentiel productif et des produits que sont les formations, un environnement concurrentiel ainsi qu'une clientèle variée, composée d'étudiants, d'entreprises, parfois de collectivités. On peut ainsi parler de responsabilité sociale des universités (RSU). Leur champ d'action est à la fois celui de la formation, mais aussi de sa propre organisation et de ce qu'elle représente sur un territoire donné (Ouazzani, 2021 : 25).

La RSE, comme le souligne la Commission européenne consiste en « *l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* » (Commission européenne, 2011 : 4). Dès lors, la RSU pourrait être comprise comme la transposition de la RSE dans le contexte de l'université, et impliquera une contribution des universités au développement durable à travers la réalisation de leurs activités et fonctionnements (Sawasdikosol, 2009).

Par ailleurs, le concept « RSU » appelle inévitablement celui de « l'Éducation au Développement Durable (EDD) ». L'EDD, portée par l'ONU, suppose que le développement durable soit intégré dans toutes les activités de l'université, en assurant la connexion entre les principales parties du système universitaire (Cortese, 2003) (cf. Figure 1).

Figure N°1 : Les quatre principales dimensions du système-université



Source : Adapté de Cortese, 2003.

En même temps, parler d'une Responsabilité Sociétale de l'Université pose la grande question du rôle de l'université vis-à-vis de la société et de son rôle en tant que société, lui permettant de joindre à la formation de citoyens responsables, le développement des territoires (Schmidt, Renaudin, Perrin & Sedoud, 2013). C'est ainsi qu'en concordance avec l'EDD, le concept de

RSU fait allusion à « *l'intégration par les universités de préoccupations culturelles, socio-économiques et environnementales dans leurs activités et leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société* » (Observatoire de la Responsabilité Sociale des Universités, sd : sp).

Différentes définitions ont été proposées pour tenter de cerner le concept de RSU (Abdelilah, 2019). Ces définitions s'accordent, chez de nombreux auteurs (Barbot & Juban, 2018; Bokhari, 2017; Giuffré & Ratto, 2014; Sánchez, Rodríguez Bolívar & López-Hernández, 2013; Stadge, 2021; University Builds Country Project, 2006; Vallaey, 2014), à approcher la RSU à partir des différentes fonctions de l'université, qui sont généralement admises comme étant : la recherche, l'enseignement, les opérations de gestion/management, et la relation avec la communauté externe/ancrage territorial.

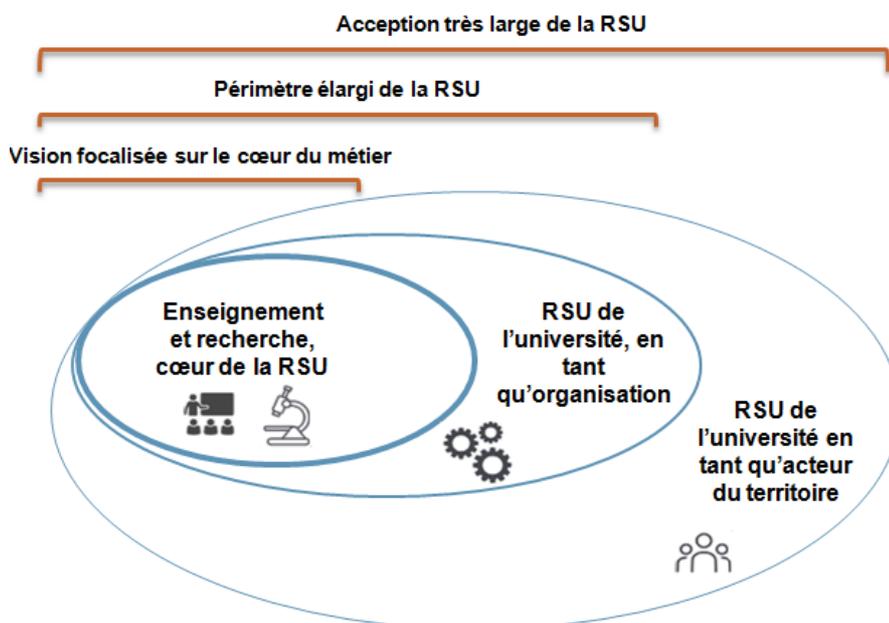
Pour notre part, et dans la même logique, nous retenons au niveau de cet article la définition de Giuffré et Ratto (2014), qui définissent la RSU comme étant « *the ability of the University to disseminate and implement a set of general principles and specific values, using 4 key processes: Management, Teaching, Research and Extension* » (Giuffré et Ratto, 2014 : 234). Ce que l'on pourrait traduire comme étant la capacité de l'université à diffuser et à mettre en œuvre un ensemble de principes et de valeurs générales et spécifiques [relatives au développement durable], au moyen de quatre fonctions clés – la gestion / le management, l'enseignement, la recherche, et la relation avec la communauté externe/ actions communautaires et ancrage territorial –. Cette définition ainsi formulée implique que la RSU dans le contexte universitaire suppose, comme en parlant de l'EDD, que le développement durable soit intégré dans toutes les dimensions du système-université, à la fois dans ses activités que dans sa relation avec ses parties prenantes. Plus concrètement, à travers l'enseignement, l'université est appelée à enseigner le développement durable aux étudiants en vue de les encourager à faire des choix durables (Calder & Clugston, 2003). Au moyen de la recherche, l'université est censée contribuer à la production scientifique et à la diffusion des connaissances autour des questions du développement durable. Avec l'engagement communautaire, l'université pourrait mobiliser les différents citoyens et acteurs autour d'actions et de projets en faveur du développement durable. Comme elle se doit de fonctionner, elle-même, en tant que société responsable.

Afin de saisir la portée conceptuelle de la RSU, Vallaey (2014) distingue ce qu'il appelle quatre types d'impacts de l'université qui lui ont permis d'esquisser quatre domaines de la

RSU. Il s'agit de : l'impact organisationnel qui affecte l'environnement de l'université et sa communauté ; l'impact éducatif qui concerne la formation responsable de professionnels et citoyens ; l'impact cognitif qui concerne la construction et la production de connaissances consolidant l'orientation durable ; et l'impact social qui concerne l'impact de l'université sur la société en favorisant le progrès, en renforçant le capital social et en préparant les étudiants au monde réel (Bokhari, 2017).

Pour leur part, Barbot et Juban (2018), schématise le concept de RSU sous forme de trois principaux cercles qui interpellent les fonctions principales de l'université, et qui sont autant de niveaux à considérer pour approcher la RSU (cf. Figure 2). Un premier cercle qui traduit une RSU focalisée sur le cœur du métier de l'université, en l'occurrence l'enseignement et la recherche ; Un second cercle qui élargit le périmètre de la RSU à la dimension organisationnelle, et un troisième cercle qui agrandit le périmètre d'actions de responsabilité sociétale pour inclure la relation de l'université avec son territoire.

Figure N°2 : Les différents niveaux de la RSU



Source : Sur la base des travaux de Barbot et Juban, 2018.

Nombreuses sont les universités qui, à travers le monde, se sont engagées sur la voie du développement durable en l'intégrant au niveau de leurs différentes dimensions, académiques et institutionnelles (Calder & Clugston, 2003). Toutefois, à ce jour, la plupart des efforts entrepris dans ce sens concernent particulièrement le cœur du métier de l'université et les

activités de campus (Waas, et al., 2012). En effet, Calder et Clugston (2003) remarquent qu'en pratique, la majorité des initiatives entreprises par les universités en faveur du développement durable ont tendance à être orientées vers la réforme des programmes, mais aussi, et dans une moindre mesure, vers la dimension de gestion institutionnelle. En référence aux travaux de Barbot et Juban (2018), c'est le premier niveau de la RSU, relatif à l'enseignement et à la recherche, qui nous intéresse plus particulièrement au niveau de cet article.

3- L'université marocaine à l'épreuve de la RSU

3-1-RSU-EDD : trame, actions et cadres de référence

Au Maroc, de nombreux cadres de référence viennent renforcer les liens qui devraient exister entre l'université et son territoire. Dans ce sens, la Charte Nationale d'Éducation et de Formation (CNEF) stipule que l'université marocaine se doit de devenir « *un établissement ouvert et une locomotive de développement dans chaque région du pays et à l'échelle de la patrie toute entière* » (CNEF, 1999 : 8). D'autres textes et réformes récentes ont également renforcé ces liens, il s'agit notamment de : La loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, les plans d'action 2013-2016, 2017-2021 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, la politique de la Régionalisation avancée, et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD 2030).

En outre, et d'une manière générale, la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) constitue pour le Maroc un levier fondamental au profit d'un développement durable. À cet égard, le pays est signataire de nombreuses conventions internationales témoignant de sa volonté d'engagement sur cette voie (ODD, OIT, Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, Global Compact, Principes directeurs de l'OCDE, etc.) (CESE, 2016). Il faut dire que sur le plan institutionnel, l'État a mis en place plusieurs instances et démarches favorisant le développement durable, ce qui n'a pas débouché pour autant, à l'échelle des universités, sur une véritable stratégie en matière de responsabilité sociétale de l'université. Ceci dit, la loi-cadre portant CNEDD est considérée comme un élément clef de ce processus. Elle a pour avantage de mettre le point sur le rôle des universités dans la concrétisation du développement durable, à travers leurs missions d'enseignement et de recherche, en réservant une portée non négligeable à l'EDD au niveau de ses articles 17, 22 et 32. Elle appelle, en effet, au niveau de son article 17, à l'obligation d'adapter les systèmes

d'éducation et d'enseignement et les programmes de formation dans le but d'y intégrer les principes du développement durable, et constitue de ce fait, une véritable référence pour les politiques publiques du pays en la matière. On peut y lire que :

Les systèmes d'éducation et d'enseignement, les programmes de formation et de formation professionnelle sont adaptés dans le but d'y introduire les principes et les orientations énoncés dans la présente loi-cadre et notamment d'y créer des spécialités en matière d'environnement et de développement durable. La culture de la protection de l'environnement et du développement durable doit être une partie intégrante des cursus de savoir, de savoir-faire et de savoir-être dispensés dans le cadre desdits systèmes et programmes (Loi-cadre n°99-12 portant CNEDD, 2014: 6).

De surcroît, un programme phare a été développé par le PNUE en vue de promouvoir l'intégration de l'environnement et du développement durable au niveau de l'enseignement supérieur. Il s'agit du Partenariat mondial des universités sur l'environnement pour la durabilité (GUPES), qui a vu le jour en 2010 et qui regroupe actuellement plus de 800 universités et partenaires régionaux/points focaux issus des cinq continents (UNEP, s.d.). Le Maroc y a adhéré à travers trois établissements. Il s'agit de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, l'Université Hassan 1^{er} de Settat, et l'Institut National Des Postes et Télécommunications de Rabat. Notons que l'intégration de l'environnement et du développement durable au niveau des universités de l'Afrique est soutenue par le MESA (*Mainstreaming Environment and Sustainability in African Universities*), qui est un Programme de partenariat initié par le PNUE en partenariat avec l'UNESCO, l'Université des Nations Unies (UNU) et l'Association des Universités Africaines (AUA), et qui dispose actuellement d'une adhésion couvrant plus de 85 universités dans 30 pays africains¹ (UNEP, s.d.).

D'autre part, le Maroc est également membre, avec d'autres pays africains, de l'Association Internationale des Universités (AIU) dont les projets et initiatives s'inscrivent dans le cadre de la DEDD et de l'Agenda du développement post-2015, et ce à travers l'Université Hassan II de Casablanca, et l'ex-Université Mohammed 5 - Agdal de Rabat (AIU, 1993).

¹ MESA est actuellement actif dans 30 pays africains, à savoir: Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maurice, le Maroc, le Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Plus spécifiquement, et sur le plan universitaire marocain, un premier « *Think Tank* » dédié aux questions relatives au développement durable a vu le jour à partir de 2013. Il s'agit du Groupe de Réflexion sur le Développement Durable (GRDD), fondé essentiellement par les universitaires, les militants du monde associatif et les décideurs politiques et économiques. Ce groupe de réflexion place la composante éducation-formation, enseignement et recherche scientifique liés au développement durable au centre de ses préoccupations et est particulièrement actif dans ce sens.

Un autre projet important qui a également été initié dans cette perspective au niveau des universités marocaines, est celui du Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (MOI-ECSDE). Cette fédération à but non lucratif, coprésidée par un enseignant de l'Université Mohammed 5 de Rabat, et regroupant 130 ONG, qui travaillent sur les domaines de l'environnement et du développement dans 25 pays de la zone euro-méditerranéenne, a lancé en novembre 2008 en partenariat avec l'Université d'Athènes, « le Réseau des universités méditerranéennes pour l'éducation pour le développement durable » (MedUnNet), et ce dans le but de redynamiser le système d'enseignement supérieur en faveur du développement durable. Ainsi, durant l'année universitaire 2013-2014, une quarantaine de professeurs provenant de différentes universités marocaines ont été désignés afin de bénéficier d'une formation dans ce sens.

C'est un projet immense qui concerne les pays de la zone méditerranéenne. La formation s'est penchée sur un ensemble de problématiques importantes, dont l'intégration du développement durable au niveau de l'enseignement, de la recherche et du rayonnement des universités (Chef de département, FSE).

Ceci-dit, aussi ambitieux que ce projet puisse paraître, il n'a toutefois, pas pu aboutir à cause de contraintes diverses liées notamment au financement.

Plus récemment, en 2014, et dans le cadre du projet « Étudiants et Citoyens » monté depuis 2011, en partenariat entre « le Carrefour Associatif » (réseau associatif marocain) et « Étudiants et Développement » (réseau associatif français), un séminaire national sur la RSU a été organisé à Rabat sous l'impulsion et en partenariat avec l'UNICEF et l'Université Mohamed 5-Rabat. Le but de cette action est de favoriser l'engagement citoyen et solidaire des étudiants marocains pour les transformer de simples consommateurs de programmes universitaires à des consom'acteurs, véritables parties prenantes de la chose citoyenne.

Toutes ces actions, comme la volonté affichée par les pouvoirs publics n'ont pas débouché pour autant, à l'échelle des universités, sur une véritable stratégie en matière de RSU-EDD, mais constituent bien des instruments qui consolident la volonté du pays d'intégrer la responsabilité sociétale dans son modèle de développement d'une manière globale, et au niveau de l'enseignement supérieur et des universités publiques d'une manière particulière.

3-2- L'université marocaine face au défi de la RSU : une lecture ciblant le cœur du métier

3-2-1. Méthodologie adoptée

Au vu des trois niveaux de la RSU définis par Barbot et Juban (2018), cet article se limitera à discuter les dimensions interpellant le cœur du métier de l'université marocaine (l'enseignement et la recherche). Pour cela, et compte tenu du caractère exploratoire et précurseur de cette recherche, une approche de type qualitatif s'est avérée la plus adaptée, étant donné que ce type d'étude permet d'explorer des phénomènes complexes, que la mesure quantitative ne permet pas d'aborder (Miles & Huberman, 2003). Celle-ci est également particulièrement adaptée pour analyser les phénomènes nouveaux et encore peu étudiés. Elle est spécialement appropriée à cette recherche vu que l'intérêt pour le développement durable dans le milieu universitaire marocain est relativement récent. Nous avons ainsi, opté pour une démarche en deux temps conciliant une analyse documentaire, et une enquête exploratoire par entrevues semi dirigées (Savoie-Zajc, 1997).

Concernant les entrevues, et étant donné que notre recherche est de type exploratoire, et que la taille d'un échantillon est celle qui permet d'atteindre la saturation théorique, la collecte des données s'arrête lorsque les dernières unités d'observation analysées n'ont pas apporté d'éléments nouveaux (Thiétart, 2003). Nous avons ainsi, arrêté notre collecte de données quand nous avons estimé que nous sommes parvenus au stade de saturation. Ceci-dit, nous avons interrogé un échantillon varié de 10 personnes ressources qui ont été choisies compte tenu de leur expérience et leur implication en rapport avec l'objet de notre recherche. Notre échantillon comprend ainsi des enseignants, des chefs d'établissement, et des cadres responsables au niveau du Ministère de l'environnement, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'objectif de ces entretiens était, pour nous, de saisir le contexte général relatif à la prise en compte du développement durable au niveau de l'enseignement supérieur et de l'université publique marocaine. La durée des entretiens a été d'à peu près une heure en moyenne par

personne. Les entrevues se sont déroulées en face à face et ont été, pour la majorité, enregistrées avec le consentement des enquêtés pour les besoins exclusifs de l'enquête, ce qui nous a donné l'occasion d'avoir plus d'interaction avec nos interlocuteurs pendant l'entretien, comme il nous a permis de retranscrire, par la suite, leurs propos fidèlement tels qu'ils ont été exprimés.

En plus des données recueillies lors des entrevues, l'analyse documentaire a également été utilisée, « *il s'agit d'un mode, d'une technique, qui joue souvent un rôle complémentaire en qualitatif, c'est-à-dire qu'il est utilisé pour « trianguler» des données obtenues à l'aide d'une ou deux autres techniques* » (Lessard-Hébert, Goyette & Boutin, 1996 : 92-93). Nous avons ainsi apporté une attention particulière aux bases de données des filières accréditées à différentes sessions par le Ministère de l'enseignement supérieur, et à d'autres documents jugés utiles afin d'explorer le degré et les formes d'intégration des préoccupations liées à la Responsabilité Sociétale (RS) par l'université publique marocaine, notamment au niveau de ses missions d'enseignement et de recherche.

3-2-2. Résultats et discussion

En termes d'enseignement, de nombreuses universités marocaines proposent, au niveau de leurs établissements, des formations dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Nous parlons ici séparément d'environnement et de développement durable vu que c'est la préoccupation environnementale qui a primé dans un premier temps, avant que le développement durable ne rentre en scène.

Il est à rappeler que, l'architecture pédagogique au Maroc est fondée, depuis 2003, sur le système LMD et repose sur la définition de filières nationales (niveau licence et niveau Master) ainsi que sur un Cahier de Normes Pédagogiques Nationales (CNPN). Elle repose également sur un document de référence présentant les descriptifs des modules et des filières, et sur une méthodologie d'élaboration, d'évaluation et d'accréditation des filières de formation.

En analysant la liste des filières accréditées par le Ministère de l'enseignement supérieur depuis l'application du système LMD en 2003, il en ressort que le concept de développement durable a pour la première fois fait son apparition au niveau des intitulés des filières en l'année 2006. Ceci dit, les thématiques relevant plus particulièrement de l'environnement étaient déjà bien avant présentes au niveau de l'offre universitaire publique marocaine. Depuis, le nombre de filières accréditées par le Ministère de l'enseignement Supérieur

marocain dans les domaines de l'environnement et du développement durable a enregistré une forte augmentation. Les dernières statistiques nationales que nous avons pu récupérer au niveau dudit ministère, montrent en effet, que le nombre de filières accréditées spécialisées en environnement et développement durable au niveau des universités marocaines au titre de l'année universitaire 2009-2010 était de quelques 216 filières, soit à peu près 13% de l'ensemble des filières accréditées. Celles-ci sont sanctionnées par différents types de diplômes et concernent différents niveaux de formation (Bac+2, Bac+3, Bac+5 et Bac+8) (Direction de l'Enseignement Supérieur, 2010).

Ainsi, à l'année 2010, sur les 1601 filières nationales accréditées, 13% étaient relatives à l'environnement et au développement durable. On peut citer notamment les filières suivantes : Sciences de l'environnement ; Génie de l'environnement ; Développement durable ; Gestion des risques naturels ; Irrigation et Maîtrise de l'Eau ; Exploitation durable et Valorisation du milieu marin ; Énergies renouvelables, traitement des eaux usées et des déchets ; Hygiène et environnement ; Environnement et santé ; Environnement et société ; Procédés Industriels et Développement Durable ; Changement climatique, etc.

Toujours d'après les mêmes statistiques, il ressort que les Facultés des Sciences sont de loin l'établissement qui englobe la grande majorité des formations en environnement et développement durable, avec 47% des formations, suivies des Facultés des Lettres et Sciences Humaines (22%) et des Facultés des Sciences et Techniques (21%) (cf. Tableau 1).

Tableau N°1 : Répartition des filières-environnement selon les établissements universitaires à l'échelle nationale

Établissement	Nombre de filières environnement
Facultés des Sciences	100
Facultés des Lettres et Sciences Humaines	47
Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	6
Facultés Poly disciplinaires	2
Facultés des Sciences et Techniques	45
Écoles d'Ingénieurs	8
Écoles Supérieures de Technologie	2
Faculté de Médecine et de Pharmacie	1
Écoles Normales Supérieure de l'Enseignement Technique	1
	212

Source : Direction de l'Enseignement Supérieur, 2010.

Les formations relatives aux diplômes du cycle Master sont les plus répandues avec 52%, suivies des formations du cycle Licence avec 30% (cf. Tableau 2).

Tableau N°2 : Répartition des filières-environnement selon les diplômes nationaux

Niveau de formation	Type de diplôme	Établissements concernés	Nombre de filières environnement	%
Bac+2	Diplôme Universitaire de Technologie	EST	2	1%
Bac+3	Licence d'Études fondamentales	FS, FSJES,	43	30%
	Licence professionnelle	FLSH, ENSET		
	Licence Sciences et Techniques	FST		
Bac+5	Master	FS, FSJES,	84	52%
	Master Spécialisé	FLSH, EI		
	Master Sciences et Techniques	FST	19	
	Diplôme d'Ingénieur	EI, FST	07	
Bac+8	Doctorat	FS, FSJES, FLSH, FMP	36	17%
Total			212	100%

Source : Direction de l'Enseignement Supérieur, 2010.

L'analyse de la base de données des filières accréditées plus récemment, au titre de l'année universitaire 2020-2021, montre que sur un nombre total de quelques 2780 filières accréditées, quelques 153 filières sont spécialisées dans des questions relatives à l'environnement et au développement durable, soit à peu près 5.5% de l'ensemble des filières accréditées. Ce chiffre pourrait être revu à la hausse si l'on considère, comme cela nous a été affirmé, qu' « *au niveau des modules de formations, le développement durable peut être là sans être mis en évidence. Il y a des filières qui sont entièrement dédiées aux questions du développement durable* » (Ex-Directeur adjoint, EST). En analysant les intitulés de ces filières, l'on remarque que les spécialités relatives aux questions des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont visiblement majoritaires, « *dans le milieu universitaire maintenant, au lieu du développement durable, tout le monde parle de l'efficacité énergétique* » (Directeur de laboratoire de recherche, EST).

D'autre part, l'analyse de l'offre de formation universitaire, nous permet de constater que le développement durable est intégré au niveau des formations dispensées selon plusieurs formes. Rusinko (2010) a distingué deux principales approches d'intégration du développement durable relatives aux formations de gestion, mais que l'on pourrait généraliser à d'autres types de formations. Il s'agit globalement soit, d'intégrer le développement durable dans une structure existante (formation, cours), soit de l'intégrer dans une nouvelle structure en créant un nouveau cours ou un nouveau programme de formation spécifique au développement durable.

D'après nos résultats, l'intégration du développement durable dans la dimension enseignement de l'université marocaine combine les deux approches. Le développement durable ou la RSE sont présents soit, à travers la création d'un nouveau cours qui leur est exclusivement dédié (ex. Introduction au développement durable ; La Responsabilité Sociale des entreprises), ou d'une nouvelle filière spécifique à ces thématiques (ex. Master spécialisé Environnement et développement durable), sinon en associant le développement durable à l'intitulé d'un cours ou d'une filière déjà existants (ex. innovation et design et développement durable ; Paléobiodiversité, Protection du Patrimoine Paléontologique et Développement durable); comme il est souvent présent au niveau de l'offre de formation à travers les thématiques qui s'y rattachent (gestion des déchets ; énergies renouvelables ; La qualité et sécurité (ISO 14000), etc.) (Bakhella, 2017).

En ce qui concerne la recherche scientifique, et d'une manière générale après validation en 2006 de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Recherche Scientifique à l'horizon 2025, un programme portant sur l'environnement et le développement durable a été ajouté aux huit programmes prioritaires nationaux de recherche, qui d'ailleurs ont trait, majoritairement aux questions relatives à l'environnement et au développement durable. Ces axes sont : Agriculture en conditions difficiles ; Amélioration de la qualité de la vie ; Connaissance, préservation et valorisation des ressources naturelles ; Biotechnologies ; et Gestion des risques (Ministère de l'Enseignement Supérieur, 2009).

À l'échelle de l'université, les dernières statistiques nationales que nous avons pu récupérer au niveau du Ministère de l'enseignement supérieur montrent que jusqu'à 2010, 114 structures de recherche accréditées, dont 982 appartenant à 13 universités marocaines, mènent des travaux de recherche dans le domaine de l'environnement. Sans oublier la présence de 2 Chaires UNESCO/environnement : « Environnement et Développement Durable » à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines relevant de l'Université Mohammed 5 de Rabat, et « Gestion Durable de l'Eau » à l'École Hassania des Travaux Publics de Casablanca.

Par ailleurs, il est à noter que le Ministère de l'environnement accorde une grande importance à la recherche scientifique en matière d'environnement et de développement durable. Un prix national a été créé dans ce sens par Décret n° 2-79-152 du 6 Dou al hija 1400 (16 octobre 1980), sous la dénomination de « Prix Hassan II pour l'environnement » et qui vise entre autres, à récompenser les travaux de recherche et innovation autour des thématiques relatives à l'environnement et au développement durable. En outre, et dans le respect du chapitre 18 de

la CNEDD, qui encourage la recherche et innovation dans le domaine du développement durable², un Programme d'appui aux projets de recherche dans le domaine de l'environnement et du développement durable a été lancé par le même ministère en 2014, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le secteur privé, dans le but d'accompagner la vision du Ministère de l'environnement concernant la gestion et la valorisation des déchets. Un appel à projets de recherche a ainsi été lancé avec deux grandes thématiques à caractère technique : Le traitement et valorisation des lixiviats des décharges, et les boues de station des traitements des rejets liquides (cf. Tableau 3). Ceci-dit, les projets de recherche appuyés par ledit Ministère peuvent concerner plusieurs autres domaines de spécialité :

Au début l'aspect R&D était au niveau de la Direction technique, donc les sujets étaient très techniques, mais il y'a d'autres aspects qui relèvent de l'économie de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la sociologie et changement de comportement, etc. Le travail de recherche doit concourir avec les activités du gouvernement dans ce sens, afin de répondre aux contraintes nationales avec tout d'abord, une intégration au niveau des cursus de formation (Chef de division, Ministère de l'environnement).

² On peut lire au niveau de l'article 18 de la loi-cadre n° 99-12 portant CNEDD que : « *L'État, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics, les entreprises privées encouragent la mise en place de programmes de recherche/développement au service du développement durable et de l'économie verte* » (Loi-cadre n°99-12, s.p.).

Tableau N°3 : Liste des projets universitaires retenus par le programme R&D pour le traitement et valorisation des lixiviats des décharges et des boues des STEP

	INTITULE DU PROJET	SITE CONCERNE	UNIVERSITE/ ETABLISSEMENT
Thématiques des Boues	Projet BouLix : Traitement des boues de la STEP TamoudaBay (Mdiq&Fnideq) et leur valorisation dans le traitement du lixiviat de la décharge de Tétouan.	<ul style="list-style-type: none"> STEP TamoudaBay (Amendis) Décharge publique de Tétouan (commune urbaine de Tétouan) 	Faculté des Sciences de Tétouan
	Projet BouBriq : Valorisation des boues des STEP dans la fabrication des briques comme matériaux de construction en terre cuite.	<ul style="list-style-type: none"> STEP de Tanger (Amendis) Briqueterie Al Andalous 	Faculté des Sciences et Techniques de Tanger
	Projet BouSTEP : Traitement et valorisation des boues des STEP par épandages des sols en milieu sylvo-pastoral, dans une carrière ou une mine de l'OCP en cours de réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> STEP de Settat (RADEEC) 	Faculté des Sciences et Techniques de Settat
	Projet BoCompost : Traitement et valorisation des Boues de la STEP par la filière de compostage.	<ul style="list-style-type: none"> STEP de Marrakech (RADEEMA) 	Faculté des Sciences Semlalia
Thématiques des Lixiviats	Projet OSMOLIX	<ul style="list-style-type: none"> Décharge d'Oum Azza (Pizzorno) 	Faculté des Sciences de Kénitra
	Projet DE-Lix : Traitement de Lixiviats de la décharge publique de Casablanca.	<ul style="list-style-type: none"> Décharge publique de Mediouna(ECOMED) 	Faculté des Sciences et Techniques de Fès
	Projet MohSBR : Traitement de Lixiviats de la décharge publique de Mohammedia.	<ul style="list-style-type: none"> Décharge publique de Kénitra(SOS-NDD) 	Faculté des Sciences et Techniques de Mohammedia
	Projet Lix: Traitement et valorisation des lixiviats des décharges par voies écologiques.	<ul style="list-style-type: none"> Décharge publique de OumAzza(PIZZORNO) 	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat
	Projet PRINTLIX : Procédé innovant pour le traitement des lixiviats de la décharge contrôlée de Fès.	<ul style="list-style-type: none"> Décharge publique de Fès (ECOMED) 	Faculté des Sciences Dhar El Mahraz

Source : Adapté de www.environnement.gov.ma

De plus, sous le soutien, toujours, du Ministère de l'environnement, deux parcours académiques ont été lancés sous forme de masters professionnels. Un Master professionnel en « Gestion de l'Environnement et de la Sécurité Industrielle » à l'École Nationale de l'Industrie Minérale (ENIM), et un Master spécialisé en « Ingénierie et Gestion de l'Environnement Industriel » créé en réseau entre la Faculté des Sciences Semlalia de Marrakech de l'Université Cadi Ayyad, la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger et la Faculté des Sciences de Tétouan de l'Université Abdelmalek Essaadi. Ce dernier Master a bénéficié en plus du soutien du Ministère de l'Environnement marocain, de celui du Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ).

De nombreuses autres actions et aspects expérimentaux et de recherche sont également présents mais de manière éparpillée au niveau des universités marocaines : « *le terrain est aride. On trouve des ponctualités : laboratoires, semaines thématiques, etc. ça reste des initiatives personnelles qui ne sont pas consolidées, réseautées, communiquées* » (Chef de

département, EST). Ceci-dit, une importance particulière est accordée aux thématiques relevant de l'environnement et du développement durable que ce soit au niveau des publications, des brevets ou des travaux de recherche des étudiants : « *Il y a aussi les doctorats avec les thématiques transversales : gouvernance, Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), on est à peu près à quatre thèses dans ce sens* » (Professeur, FLSH).

Au niveau des projets de fin d'études si vous lisez la liste des PFE, ça ne m'étonnerai pas que vous trouviez 40 à 50 sujets de recherche qui ne parlent que de ça. Et les doctorats pareils. Et dans le domaine des publications et des brevets [...] ce domaine là il prend presque la moitié et ça ne date pas seulement d'aujourd'hui (Directeur adjoint, EMI).

L'importance accordée à ces thématiques trouve principalement sa raison dans le devoir de considérer les attentes des parties prenantes de l'université : « *Les industriels nous demandent le développement durable* » (chef de département, EMI). En effet, avec l'élargissement des missions de l'université, ses parties prenantes deviennent porteuses d'enjeux (Ory, 2018).

D'une manière globale, ce qui pourrait être noté, c'est qu'à l'instar des travaux de Togo (2009), Cullen (2012) et Lourdel (2013), dans les contextes sud africain, québécois et français, la nature du contenu des cours et des thématiques de recherche scientifique en relation avec le développement durable et la responsabilité sociétale au niveau de l'université marocaine, est surtout liée à sa dimension environnementale. La liste des filières accréditées par le Ministère de l'enseignement supérieur marocain au titre de l'année universitaire 2021-2022 reflète bien cette tendance, on y trouve à titre d'exemple : Economie appliquée en environnement et changement Climatique ; Changements Climatiques, Ressource en Eau et Développement Durable au Maroc; Aménagement de l'Espace, Environnement et Développement Durable ; Ingénierie des Energies Renouvelables et Efficacité Énergétique ; Technologie Solaire et Développement Durable ; Environnement Aquaculture et Développement Durable ; Énergies renouvelables, etc. Globalement, la dimension environnementale est la plus prisée, tandis que la dimension sociale l'est moins.

Au final, il convient de noter que, même si les dimensions d'enseignement et de recherche tendent à s'ériger en activités principales de l'université, assurer une bonne introduction du développement durable et RS au niveau des programmes d'enseignement exige que le système universitaire en entier soit prêt à soutenir et à faciliter cette intégration, en s'inscrivant dans une approche systémique qui traite de l'ensemble du « système-université »,

et qui reconnaît que l'enseignement supérieur est composé de sous-systèmes interdépendants incluant, en plus des dimensions d'enseignement et de recherche, celles relatives à l'ancrage territorial et aux aspects managériaux et de gestion institutionnelle (Cortese, 2003; Diemer, 2012; Lange, 2014; Sterling, 2004; Waas, et al., 2012).

Conclusion

Les universités sont très singulières en tant qu'organisations. La nature et l'étendu de leur mission et de leurs activités leur confère une responsabilité extrêmement importante vis-à-vis des sociétés et des territoires au sein desquelles elles œuvrent (Stadje, 2021). Dans un contexte international où l'université se trouve plus que jamais dans l'obligation de dépasser ses anciens paradigmes, et dans un contexte national où les dynamiques sociétales s'imposent avec acuité, l'université n'a plus de choix que de repenser ses modèles et procéder à leur ajustement pour faire de l'université une organisation socialement responsable et un des piliers du développement du pays.

Cela étant, en dépit des réflexions récemment enclenchées sur la RSU en réponse à l'engagement du Maroc dans des politiques de développement à orientation durable, l'université marocaine « *demeure faiblement développée et l'analyse de la performance de l'université sous la grille de sa responsabilité sociale l'est encore plus* » (Charef, 2018 : 40). En effet, en l'absence d'un appui politique, et d'une vision intégrée, l'ensemble des actions menées en faveur d'une responsabilité sociétale à l'échelle de l'université, restent limitées et cantonnées, en grande partie, dans ce qui relève de la sensibilisation au développement durable, qui est certes, une étape fondamentale dans le processus de vulgarisation d'un concept et d'une pratique, mais insuffisante pour aboutir aux objectifs voulus (Bakhella, 2017). Davantage d'efforts devraient alors être déployés afin d'améliorer et d'adapter l'enseignement supérieur universitaire en vue de contribuer à la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), pour que les actions importantes, mais éparpillées, qui se font dans ce sens, puissent être mises en cohérence, renforcées, capitalisées et gagner en visibilité et en impact.

Cet article a permis d'explorer un champ qui présente beaucoup de lacunes en termes de connaissances actuelles dans le contexte marocain. La dimension exploratoire de cette recherche nous a permis de constater que l'on était en présence d'actions importantes mais ponctuelles, éparpillées sans une véritable vision holistique intégrée et intégrant le DD-RS.

L'absence d'une stratégie relative à la RSU-EDD empêche de capitaliser sur les différentes niches existantes et de fédérer les actions réalisées, pour dépasser les aspects de sensibilisation et d'intégration implicite ou mono-disciplinaire du développement durable, afin que celui-ci puisse être bien ancré dans les différentes fonctions de l'université.

Ceci dit, cet article s'est limité à explorer deux des quatre principales fonctions de l'université relatives à l'enseignement et à la recherche. Il serait donc intéressant, dans des travaux futurs, de faire état des pratiques actuelles en matière de RSU dans les universités marocaines, selon une approche systémique qui permettra de donner une image d'ensemble de la situation, en étudiant les diverses dimensions du système-université (enseignement, recherche, ancrage sociétal et gestion institutionnelle), et en évaluant le degré de contribution des universités marocaines au DD-RS par le diagnostic des efforts et des actions entreprises par celles-ci. Ce diagnostic/évaluation que certains auteurs, notamment Lozano (2003) considèrent même comme une cinquième dimension à associer au système-université, pour son importance dans l'orientation des universités vers le développement durable et la responsabilité sociétale.

Il s'agit donc là de perspectives à considérer et qui, dans la continuité, pourraient dresser le chemin à de futures recherches.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdelilah, Y (2019). « La responsabilité sociale des universités (RSU) : Concept en quête d'un cadre théorique ». *Public & Non profit Management Review*, Volume : numéro 2, pp :29-38.
- AIU (1993). Déclaration de Kyoto de l'AIU.
- Bakhella, W.J (2017). Perceptions et pratiques relatives à l'éducation au développement durable au Maroc. Le cas de l'Université Mohammed V de Rabat, Thèse de doctorat. Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V de Rabat, Maroc.
- Barbot, G & Juban, J.Y (2018). « L'université peut-elle porter une conception renouvelée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) », *La responsabilité sociétale des écoles de management en France*, *Management & Sciences Sociales*, numéro 25, pp :14-27.
- Bergandi, D, Galangau-Quérat, F (2008). « Le développement durable : les racines environnementalistes d'un paradigme ». *Revue Aster*, numéro 46, pp: 31-43.
- Bokhari, A. A.H (2017). « Universities' Social Responsibility (USR) and Sustainable Development: A Conceptual Framework ». *SSRG International Journal of Economics and Management Studies*, Volume 4 : numéro 12, pp: 8-16.
- Bowen, H.R (1953). *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper & Brothers, New York
- Calder, W, Clugston, R.M (2003). « International Efforts to Promote Higher Education for Sustainable Development ». *Planning for Higher Education*, numéro 31, pp : 34-48.
- CESE (2016). *Responsabilité Sociétale des Organisations : Mécanismes de transition vers un développement durable*, Rapport du Conseil Economique, Social et en Environnemental, numéro 26.
- Charef, F (2018). « L'université marocaine face au défi de la responsabilité sociale », *Revue africaine de management*, Volume 3 : numéro 2, pp.36-45.
- CNEF (1999). *La Charte Nationale d'Éducation et de Formation Maroc*. COSEF Maroc
- Commission européenne. (2011). *Communication de la Commission au parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social, au Comité des régions- Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014*. Bruxelles : Commission européenne.
- Cortese, A.D (2003). « The critical role of Higher education in creating a sustainable future ». *Planning for higher education*, Volume 31 : numéro 3, pp :15-22.

- Cullen, S. R (2012). Pour une éducation en vue du développement durable en hôtellerie, restauration et tourisme (Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maitre en environnement), Centre universitaire de formation en environnement, Sherbrooke, Québec, Canada.
- Davis, S.A, Edmister, J.H, Sullivan, K & West, C.K (2003). « Educating sustainable societies for the twenty-first century ». International Journal of Sustainability in Higher education, 4(2), pp. 169–79.
- Diawara, K & Lavallée, S (2014). « La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans l'espace Ohada : pour une ouverture aux considérations non économiques ». Revue internationale de droit économique, Volume XXVIII : numéro 4, pp :431-451.
- Diemer, A (2012). « De la représentation du développement durable à la construction de savoirs transversaux ». Cahiers du CÉRIUM, Volume 1 : numéro 1, pp.55-82.
- Direction de l'Enseignement Supérieur & Département de l'environnement et Direction des études, de la planification et des perspectives (2010). Étude sur les métiers-emplois de l'environnement pour la promotion de l'emploi environnemental comme appui à l'INDH, Mission II, Proposition d'un dispositif intégré d'appui à l'emploi environnemental, Sous-mission 3 : Formulation de propositions concrètes pour la promotion de l'emploi dans le domaine de l'environnement.
- Direction de l'Enseignement Supérieur (2010). Atelier-débat autour du dispositif d'appui à l'emploi environnemental, Données concernant l'enseignement supérieur : Secteur universitaire, numéro 1223.
- Giuffré, L & Ratto, S.E (2014). «A New Paradigm in Higher Education: University Social Responsibility (USR) ». Journal of Education & Human Development, Volume 3, numéro: 1, pp: 231-238.
- Harloe, M & Perry, B (2005). « Repenser l'université sans la vider de son sens : engagements externes et transformations internes de l'université dans l'économie du savoir ». Politiques et gestion de l'enseignement supérieur, Volume 17 : numéro 2, pp : 31-45.
- Lange, J.M (2014). Actes du colloque : Les "éducations à ...", levier(s) de transformation du système éducatif ?. ROUEN, Mont Saint Aignan, France.
- Lefdaoui, Y & Khohmimidi, A (2015).Towards Integration Of ESD In Teaching And Training Programmes : A Case Study Of The High School Of Technology Of Salé,

- Morocco. In : H. Lotz- H.Sisitka et al. (Eds.). *Mainstreaming Environment and Sustainability in African Universities : Stories of Change* (pp.268-272).Grahamstown : Rhodes University Environmental Learning Research Centre.
- Lessard-Hébert, M, Goyette, G & Boutin, G (1996). *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*, Agence d'Arc,.
 - Loi-cadre n°99-12 portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) (2014). *Bulletin Officiel du Royaume du Maroc N° 6240-18 joumada I 1435 (20-3-2014), 2496-2500.*
 - Lourdel, N (2005). *Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs*, Thèse de doctorat, l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne.
 - Lozano, R. (2003). *Sustainable Development in Higher Education Incorporation, assessment and reporting of sustainable development in higher education institutions*, Mémoire de Master, The International Institute for Industrial Environmental Economics.
 - Matagne, P (2013). « Éducation à l'environnement, éducation au développement durable : la double rupture ». *Revue Éducation et socialisation*, numéro 33.
 - Miles, M. B, & Huberman, A. M (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur (2009). *Stratégie Nationale pour le Développement de la Recherche Scientifique à l'horizon 2025*, Maroc.
 - Nimpaye, E, Bizimungu, A & Berthelot, S (2021). « Responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur du Burundi : perceptions, attitudes et pratiques des enseignants ». *Revue Française d'Economie et de Gestion*, Volume 2 : numéro 12, pp : 261-282.
 - Observatoire de la Responsabilité Sociale des Universités (ORSU) (sd), www.orsu.fr
 - Ory, J (2018). « Piloter le développement durable dans l'université : une expérience de construction d'un tableau de bord de la RSU ». *Gestion et management public*, Volume 7 : numéro 2, pp : 31-54.
 - Ouazzani, J (2021). *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires*. Mémoire d'étude et de recherche. Université de Lyon.

- Rusinko, C.A (2010). Integrating sustainability in higher education: a generic matrix. *International Journal of Sustainability in Higher Education*, Volume 11 : numéro 3, pp : 250-259.
- Sánchez, G.R, Rodríguez Bolívar, M.P & López-Hernández, A (2013). « Online disclosure of university social responsibility: A comparative study of public and private US universities ». *Environmental Education Research*, Volume 19 : numéro 6, pp. 709-746.
- Savoie-Zajc, L (1997). L'entrevue semi-dirigée in Gauthier B. *Recherchesociale: de la problématique à la collecte des données*. 3e édition. Sainte-Foy: Presses de l'université du Québec.
- Sawasdikosol, S (2009). « Driving Universities' Collaboration toward the New Era of Sustainable Social Responsibility », *University-Community Engagement Conference*. Penang, Malaysia, *USR Alliance*, pp : 1-17.
- Schmidt, N., Renaudin, E., Perrin, F & Sedoud, L (2013). *Universités et Territoires : un état des lieux des pratiques en termes de Responsabilité Sociétale des Universités*, *L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités*.
- Stadge, M (2021). *Pour une compréhension de l'institutionnalisation de la responsabilité sociétale des universités françaises étude de cinq universités*, Thèse de doctorat. Université de Strasbourg, France.
- Sterling, S (2004). Higher education, sustainability, and the role of systemic learning. In P.B. Corcoran, et A.E.J. Wals, (Eds.), *Higher Education and the Challenge of Sustainability: Problematics, Promise, and Practice*. Netherlands: Kluwer Academic Publishers, pp : 49-70.
- Thiétart, R. A (2003). *Méthodes de recherche en management*, 2^{ème} édition, Dunod, Paris.
- Thöni, E & Schneller, C (2011). « Universitas and Knowledge Societies. Knowledge Societies: Universities and their Social Responsibilities », 2nd Asia-Europe Education Workshop, Innsbruck, Austria, Co-organisé par the Asia-Europe Foundation's ASEM Education Hub et l'Université d'Innsbruck.
- Togo, M (2009). *A systems approach to mainstreaming environment and sustainability in universities : the case of rhodes university, South Africa*. Thèse de doctorat. Rhodes University.

- Tutiaux-Guillon, N (2013). « Éduquer au développement durable ou enseigner le développement durable en histoire-géographie : enjeux sociopolitiques et discipline scolaire». *érudit*, Volume 2: numéro 2-3, pp.114-121.
- ULSF (1999). *Sustainability Assessment Questionnaire (SAQ) for colleges and universities*. Washington, DC: University Leaders for a Sustainable Future.
- UNEP (s.d.). *Global Universities Partnership on Environment for Sustainability (GUPES)*. Unep.org.
- UNESCO (1999), *Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXIe siècle: vision et action*.
- UNESCO (1998), *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXIe siècle: vision et actions, (Volume I, Rapport final)*.
- *University Builds Country Project (Universidad Construye País) (2006). The Socially Responsible University: a way of being university. Theory and practice in the Chilean experience [Responsabilidad Social Universitaria: una manera de ser universidad. Teoría práctica en la experiencia chilena.]* Santiago de Chile: Gráfica Funny.
- Vallaey, F (2014). « University Social Responsibility: a mature and responsible definition ». *GUNI Report of Higher Education in the World*, numéro 5, pp : 88-96
- Waas, T., Hoge, J., Ceulemans, K., Lambrechts, W., Vandenabeele, J., Lozano, R & Wright, T (2012). *Sustainable Higher Education: Understanding and Moving Forward*. Environment, Nature and Energy Department, Brussels.
- Zaouche, Y (2011). *La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)*.), Coll° Working Paper, les cahiers de la Solidarité, Think Tank européen Pour la Solidarité, 15 p.